



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Argenteuil PDC : le 20 juin 2016

La CFDT toujours à vos côtés.

Comme vous l'avez souhaité très majoritairement la CFDT a signé votre accord de régime de travail pour 24 mois.

● Pour la mise en place de cette nouvelle organisation la CFDT a négocié et obtenu les points suivants :

⇒ (Primes brutes cumulables)

Adaptation : 250€

Préparation casier le 20/06 : 75€

Mise à jour documents de la tournée : 75€

Changement 2 RM : 100€

⇒ Pas de sécabilité du 21/06/16 au 12/07/16 et compensation systématique si déclenchement de la sécabilité pour absence inopinée pendant cette période.

● Des revendications restent en suspens :

⇒ Facteurs de cycles en II.1

➔ Réponse de la Directions non I.3

⇒ Bénéficier des titres restaurants les lundis et mardis.

Les TR sont accordés si les agents terminent après 13h45, pour que vous puissiez en bénéficier les lundis et mardis, il faudrait décaler votre prise de service de ces jours à 7h50 ce qui vous donnera une fin de service à 13h48.

➔ Votre Directeur n'y est pas opposé faites nous remonter votre souhait.

La CFDT sera présente à vos côtés pour faire respecter les engagements pris par votre Direction, n'hésitez pas à nous faire part de tout dysfonctionnement.

Pour soutenir nos actions, Syndiquez-vous à la CFDT

Syndicat CFDT Francilien Communication Conseil Culture
8 Rue Du Cloître BP 28337 – 95804 CERGY PONTOISE CEDEX

☎ : 01 34 41 26 85 – Fax : 01 30 17 28 33

e.mail : cfdtdotc95@orange.fr